

Vous êtes secrétaire administratif dans une direction départementale.

Afin de préparer une intervention devant des élus locaux, votre chef de service vous demande de rédiger une note synthétique.

Elle portera sur les conséquences de la création de Maisons France Services sur le devenir des maisons de services au public. Elle permettra de dresser un bilan de l'action de ces dernières et de préciser les leviers pour améliorer l'accessibilité aux services publics dans les territoires ruraux.

Le contenu de votre note sera rédigé de telle manière que vous puissiez répondre aux questions suivantes :

- Quel est le bilan des maisons de services au public ?
- Citez 3 objectifs poursuivis par la mise en place du réseau France Services
- Comment les Maisons France Services vont s'articuler avec les schémas départementaux d'accessibilité aux services ?
- Quelles sont les propositions pour améliorer l'accessibilité aux services publics dans les territoires ruraux ?

Liste des documents

Document n°1 : Maisons France Services : le Premier ministre fixe des conditions strictes – Banque des territoires (2 pages)

Document n°2 : Services publics en milieu rural : la Cour des comptes plaide pour renforcer le rôle des EPCI – Amf asso (3 pages)

Document n°3 : Schémas départementaux d'accessibilité aux services – CGET (2 pages)

Document n°4 : Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ? – maisonsdeserviceaupublic.fr (2 pages)

Document n°5 : L'accès aux services publics dans les territoires ruraux – Cour des comptes (4 pages)

Document n°6 : Charte nationale d'engagement France Services extraits- circulaire du 1^{er} ministre (5 pages)

Document n°7 : France services – Dossier de presse (2 pages)

Devoir n°1

Préparation concours attaché territorial 2020

Vous êtes attaché territorial au sein de la direction des ressources humaines de la commune Delta qui compte 85 000 habitants.

La semaine dernière, le maire s'est rendu à un séminaire où il a été sensibilisé aux règles déontologiques qui s'appliquent aux agents publics. Notamment dans les cas où un agent réintègre la fonction publique après une mobilité dans le privé ou lorsque l'administration recrute un contractuel venant du secteur privé.

Il souhaite que la commune soit exemplaire en la matière.

Dans ce contexte, la directrice générale des services, vous demande de rédiger à son attention, un rapport sur la déontologie des agents publics dans la fonction publique territoriale. Votre rapport devra permettre de dégager des solutions opérationnelles afin de renforcer le contrôle déontologique interne et prévenir les conflits d'intérêts.

Liste des documents

Document n°1 : De nouvelles missions confiées à la Haute autorité le 1^{er} février 2020 - <https://www.hatvp.fr> (2 pages)

Document n°2 : Déontologie : les collectivités prennent le contrôle – La gazette (1 page)

Document n°3 : Schéma procédure de saisine de la haute autorité - <https://www.hatvp.fr> (2 pages)

Document n°4 : Conflits d'intérêts (extraits) – Divers centres de gestion (5 pages)

Document n°5 : Réforme de la fonction publique, exercer le nouveau contrôle déontologique- la gazette (2 pages)

Document n°6 : Décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique – Légifrance (3 pages)

Document n°7 : Pantouflage : la Commission de déontologie en fait-elle assez ? – Banque des territoires – (2 pages)

Document n°8 : Charte déontologique (extraits) – Ville de Paris (6 pages)

Document n°9 : Charte déontologique (extraits) – Nouvelle Aquitaine (5 pages)

Document n°10 : Dans l'Est les référents déontologues des centres de gestion œuvrent en réseau – la gazette des communes – la gazette des communes (3 pages)

Document n°11 : Décret du 4 février 2020 relatifs aux contrôles déontologiques dans la fonction publique – Légifrance (2 pages)

Document n°12 : Décret no 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique – Légifrance (6 pages)